Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STMG, veuillez visiter :
coursbacstmg.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC STMG • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Bac STMG

Histoire-Géographie

Session 2019 • Code sujet : **19HGMGMLR1** • Durée : **2 heures 30** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Questions d'histoire et de géographie (9 questions) **Page 3**

2. L'élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française (5 questions) **Page 6**

3. Les femmes dans la société française (4 questions) **Page 8**

4. Les migrations internationales (5 questions) **Page 10**

5. Transports et routes maritimes (4 questions) **Page 12**

6. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Histoire-géographie/2019/Bac STMG - Histoire-géographie - Session 2019 - 1-Sujet.pdf

1. Questions d’histoire et de géographie

Cette partie obligatoire évalue des connaissances sur la fin de la guerre froide en Europe, l’anticolonialisme et plusieurs étapes de la Ve République. En géographie, elle porte sur les centres d’impulsion, les firmes transnationales et le repérage de territoires sur un fond de carte mondial en annexe.

Questions d’histoire

Question 1. Justifiez l’affirmation « La fin de la guerre froide bouleverse l’Europe » en vous appuyant sur deux exemples.

La fin de la guerre froide bouleverse les frontières et les équilibres politiques européens. La chute du mur de Berlin en 1989 ouvre la voie à la réunification allemande en 1990. La dissolution de l’URSS en 1991 entraîne l’indépendance de plusieurs États et la disparition de l’un des deux blocs.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Réunification allemande en 1990 et dissolution de l’URSS en 1991 : la carte et les équilibres de l’Europe changent.

Question 2. Nommez deux acteurs de l’anticolonialisme au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Parmi les acteurs anticolonialistes de l’après-guerre figurent des dirigeants indépendantistes. Mohandas Gandhi a porté la lutte pour l’indépendance de l’Inde, obtenue en 1947. Hô Chi Minh a dirigé la lutte pour l’indépendance du Vietnam face à la France.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Mohandas Gandhi et Hô Chi Minh.

Question 3.a. Donnez l’année de l’adoption de la Constitution de la Ve République.

La Constitution de la Ve République est adoptée par référendum en 1958.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> 1958.

Question 3.b. Donnez l’année du référendum sur l’élection du président de la République au suffrage universel.

Le référendum approuvant l’élection du président de la République au suffrage universel direct a lieu en 1962.

✓ RÉPONSE À RETENIR

1962.

Question 3.c. Donnez l'année de la première alternance sous la Ve République.

La première alternance de la Ve République a lieu en 1981, avec l'élection du socialiste François Mitterrand à la présidence, après plusieurs années de présidence de droite.

✓ RÉPONSE À RETENIR

1981.

Question 3.d. Donnez l'année du début d'une période de cohabitation sous la Ve République.

La première cohabitation commence en 1986 : le président socialiste François Mitterrand nomme Jacques Chirac, issu de la majorité parlementaire de droite, Premier ministre.

✓ RÉPONSE À RETENIR

1986.

Questions de géographie

Question 1. Proposez une définition de centre d'impulsion.

Un centre d'impulsion est un territoire qui concentre des fonctions de commandement et de décision et exerce une influence importante sur l'organisation des échanges. Une grande métropole mondiale, comme New York ou Tokyo, en est un exemple.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Territoire concentrant des fonctions de commandement et de décision, qui influence les échanges et l'organisation du monde.

Question 2. Caractérisez une firme transnationale.

Une firme transnationale est une entreprise dont le siège social contrôle des filiales implantées dans plusieurs pays. Elle organise ainsi une partie de sa production, de ses approvisionnements ou de ses ventes à l'échelle internationale.

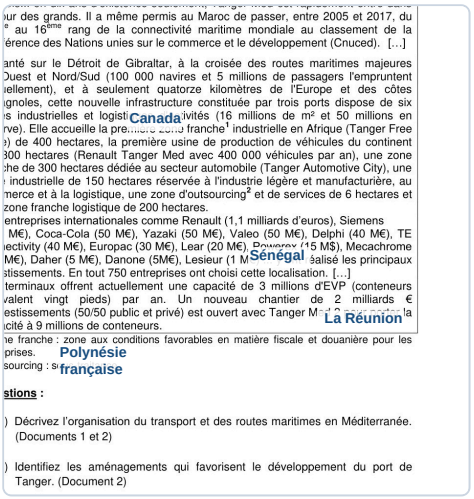
✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Entreprise qui contrôle des filiales dans plusieurs pays depuis un siège social.

Question 3. Sur le fond de carte en annexe, localisez et nommez dans les cadres deux départements-régions d'outre-mer ou collectivités d'outre-mer, puis localisez et nommez deux pays francophones, la France exceptée.

La Polynésie française et La Réunion sont deux collectivités ou départements d'outre-mer à inscrire dans les cadres de repérage correspondants. Le Canada et le Sénégal sont deux pays francophones à nommer sur leur territoire. Les noms des territoires ultramarins sont placés dans les cadres de l'annexe.

Fond de carte complété



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Polynésie française et La Réunion ; Canada et Sénégal.

2. L’élection présidentielle, un enjeu majeur de la vie politique française

Un graphique compare les taux d’abstention aux deux tours des élections présidentielles de 1965 à 2017. Un article du Monde consacré au premier tour de 2002 apporte des données et des explications sur l’abstention, ainsi que des éléments pour réfléchir à la participation et au rapport des citoyens au politique.

Question 1. À partir des documents 1 et 2, montrez l’évolution générale de l’abstention à l’élection présidentielle de 1965 à 2002.

Entre 1965 et 2002, l’abstention augmente globalement, mais de façon irrégulière. Au premier tour, elle passe de 15,2 % en 1965 à 22,4 % en 1969, recule en 1974, puis remonte jusqu’à 28,4 % en 2002, son niveau le plus élevé dans le graphique. Au second tour, elle connaît un pic marqué en 1969, à 31,1 %, baisse ensuite, puis atteint 20,3 % en 2002. L’article indique 27,5 % au premier tour en métropole : les deux documents présentent donc des chiffres distincts, mais confirment une abstention particulièrement élevée en 2002.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’abstention progresse globalement, malgré des variations, et atteint un niveau exceptionnel en 2002 : 28,4 % au premier tour selon le graphique.

Question 2. À partir des documents 1 et 2, donnez deux particularités de l’élection de 2002 dans l’histoire des élections présidentielles sous la Ve République.

Deux éléments distinguent le scrutin de 2002. D’abord, le premier tour connaît la plus forte abstention de la série du graphique depuis 1965 : 28,4 % des inscrits, contre 27,5 % en métropole selon l’article. Ensuite, le second tour oppose Jacques Chirac à Jean-Marie Le Pen, candidat d’extrême droite, après l’élimination du socialiste Lionel Jospin. C’est la première fois sous la Ve République qu’un candidat d’extrême droite accède au second tour de l’élection présidentielle. Cette configuration politique exceptionnelle marque durablement le scrutin.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> 2002 se distingue par une abstention record au premier tour et par la qualification inédite d’un candidat d’extrême droite au second tour.

Question 3. Selon le journaliste, quels sont les différents facteurs de l’abstention record aux élections présidentielles de 1969 et de 2002 ?

Pour 1969, le journaliste souligne le contexte politique du second tour : seuls restent en lice deux candidats de droite modérée, Georges Pompidou et Alain Poher, sans candidat de gauche. Il rappelle que le PCF avait obtenu près de 21,5 % des voix, ce qui souligne l’importance de l’électorat de gauche privé de candidat au second tour. Pour 2002, il avance deux explications possibles : les congés scolaires dans les zones A et C et le nombre exceptionnel d’électeurs indécis. Il présente ces facteurs comme des explications partielles, non comme des certitudes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

En 1969, l'absence de candidat de gauche au second tour ; en 2002, les congés scolaires et le grand nombre d'indécis.

Question 4. Expliquez ce que l'abstention révèle des rapports des citoyens au politique.

L'abstention peut traduire une forme de « fatigue démocratique », que le journaliste appelle « asthénie démocratique » : des citoyens se détournent du vote ou ne se mobilisent plus autant. Le texte évoque aussi une abstention devenue comparable à celle des élections législatives, signe possible que la présidentielle se « normalise » et perd son statut de scrutin favori. Mais l'abstention n'est pas toujours un simple désintérêt : elle peut également exprimer une protestation. Le document invite donc à distinguer retrait de la vie politique et contestation du choix proposé.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'abstention peut traduire une fatigue démocratique, une moindre mobilisation ou une volonté de protester.

Question 5. Expliquez pourquoi l'élection présidentielle est un moment majeur dans la vie politique française sous la Ve République.

Depuis la réforme de 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct, ce qui donne à cette élection une forte légitimité démocratique. Le président occupe une place centrale dans les institutions de la Ve République : il nomme le Premier ministre et préside le Conseil des ministres. La campagne présidentielle met en débat les grandes orientations politiques et le scrutin désigne la personne appelée à incarner la fonction présidentielle. Le résultat pèse aussi sur les rapports entre le président, le gouvernement et la majorité parlementaire, même en période de cohabitation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Elle désigne au suffrage universel direct un président central dans les institutions et met en jeu les grandes orientations politiques du pays.

3. Les femmes dans la société française

Un extrait du discours de François Hollande prononcé en 2014 rappelle la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des femmes, puis les lois qui ont développé la parité en politique. Il souligne également les inégalités persistantes dans les rémunérations, le travail et la sécurité, et appelle à poursuivre les progrès vers l'égalité réelle.

Question 1. Quels progrès ont été réalisés dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes en politique sous la Ve République ?

Le droit de vote et d'éligibilité est reconnu avant la Ve République par l'ordonnance du 21 avril 1944 ; les femmes votent pour la première fois en 1945. Sous la Ve République, la révision constitutionnelle de 1999 affirme l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux. La loi du 6 juin 2000 met en œuvre la parité pour plusieurs élections. La loi du 17 mai 2013 l'étend notamment aux conseils municipaux des communes de plus de 1 000 habitants. Le discours date à tort de 2001 la loi électorale de parité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Droits électoraux reconnus en 1944, parité inscrite dans la Constitution en 1999, puis élargie par les lois de 2000 et 2013.

Question 2. Quelles inégalités entre les hommes et les femmes subsistent dans la société française actuelle ?

Le discours distingue l'égalité juridique de l'égalité réelle, qui reste inachevée. Il souligne des écarts dans le travail et les revenus : selon les chiffres qu'il cite, les femmes gagnent un quart de moins que les hommes pour le même travail. Elles représentent aussi les quatre cinquièmes des personnes travaillant à temps partiel, souvent dans des emplois précaires. Enfin, plus d'un million de femmes subiraient chaque année des violences. L'orateur appelle également à mieux concilier les temps de vie et à renforcer l'égalité dans l'entreprise.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les inégalités persistent dans les rémunérations, l'emploi et le temps partiel, ainsi que dans l'exposition aux violences.

Question 3. Quels sont les objectifs de ce discours ?

Prononcé par François Hollande à Paris le 16 avril 2014, ce discours commémore le soixante-dixième anniversaire de l'ordonnance du 21 avril 1944. Il rappelle la conquête du droit de vote et d'éligibilité et les avancées vers la parité. Mais il vise aussi à mobiliser les citoyens et les responsables publics : l'orateur dénonce les inégalités qui subsistent et appelle à poursuivre l'action pour l'égalité réelle, notamment dans les rémunérations, l'emploi, la conciliation des temps de vie et la lutte contre les violences. Le discours est donc à la fois commémoratif et engagé.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Célébrer les droits politiques acquis et appeler à poursuivre le combat pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Question 4. Montrez l'évolution de la place des femmes dans la société française sous la Ve République.

La place des femmes évolue fortement sous la Ve République. Le droit de vote et d'éligibilité, acquis en 1944 et exercé pour la première fois en 1945, ouvre la voie à leur participation politique. La loi de 1965 leur permet de travailler et d'ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur mari. À partir des années 1970, des lois renforcent les droits des femmes et l'égalité professionnelle. La révision constitutionnelle de 1999, les lois sur la parité de 2000 et de 2013 favorisent leur représentation politique. Malgré ces progrès, les inégalités sociales et professionnelles persistent.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les femmes ont conquis des droits civils et politiques et une représentation accrue, mais l'égalité réelle reste à atteindre.

4. Les migrations internationales

Un extrait d'un rapport de l'Organisation internationale pour les migrations de 2018 décrit les migrations en provenance et à l'intérieur de l'Asie. Il aborde les réfugiés, les mobilités étudiantes, les migrations de travail vers les pays du Golfe, les motivations des migrants et les effets des transferts de fonds.

Question 1. Justifiez que la Chine est à la fois un pays de départ et un pays d'accueil.

La Chine est un pays de départ : en 2014, un étudiant international sur six dans le monde en était originaire. En 2015-2016, plus de 300 000 étudiants chinois étaient inscrits aux États-Unis. Elle est aussi un pays d'accueil : le document indique qu'un nombre croissant d'étudiants sud-coréens viennent étudier en Chine, où ils formaient le premier contingent étranger en 2015.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

La Chine envoie de nombreux étudiants à l'étranger et accueille notamment des étudiants sud-coréens.

Question 2. Donnez la définition de « réfugiés ».

> Un réfugié est une personne contrainte de quitter son pays parce qu'elle craint d'y être persécutée ou gravement menacée, et qui ne peut ou ne veut demander la protection de ce pays. La Convention de Genève de 1951 reconnaît notamment les persécutions liées à l'origine, la religion, la nationalité, l'appartenance à un groupe social ou les opinions politiques. Le document cite les Syriens et les Afghans parmi les principales populations réfugiées.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Un réfugié a fui son pays par crainte fondée de persécution ou de graves menaces et ne peut ou ne veut en obtenir la protection.

Question 3. En vous appuyant sur deux exemples, montrez que les migrations asiatiques s'effectuent à l'échelle mondiale et à l'échelle régionale.

Les migrations asiatiques s'effectuent à plusieurs échelles, comme le montrent ces deux exemples :

- **Échelle mondiale :** des étudiants d'Asie de l'Est partent vers les États-Unis, le Canada ou le Royaume-Uni.
- **Échelle régionale :** des travailleurs d'Asie du Sud, notamment d'Inde, du Pakistan, du Népal ou du Bangladesh, migrent vers les pays du Golfe.

Ces flux relient l'Asie à d'autres continents et différentes sous-régions à l'échelle régionale.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Étudiants d'Asie de l'Est vers l'Amérique du Nord ou le Royaume-Uni : échelle mondiale. Travailleurs d'Asie du Sud vers le Golfe : échelle régionale.

Question 4. Quelles sont les motivations des migrants ?

1. Les travailleurs partent pour accéder à des emplois et obtenir des salaires plus élevés, notamment dans les pays du Golfe.
2. Les étudiants cherchent un enseignement de meilleure qualité, par exemple en partant vers les États-Unis, le Canada ou le Royaume-Uni.
3. Les réfugiés fuient des persécutions ou des conflits. À l'inverse, le Japon et la République de Corée encouragent l'immigration temporaire afin de répondre à leurs besoins de main-d'œuvre dans un contexte de vieillissement démographique.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les migrants recherchent du travail, de meilleurs salaires ou des études de qualité ; les réfugiés fuient les persécutions et les conflits.

Question 5. Expliquez comment les migrations internationales participent à la mise en relation des territoires.

Les migrations mettent en relation les territoires par des flux de personnes, de travailleurs, d'étudiants et de compétences. Les pays d'accueil répondent à leurs besoins de main-d'œuvre et les échanges étudiants rapprochent les systèmes éducatifs. Les liens avec les pays de départ se prolongent grâce aux réseaux familiaux et aux transferts de fonds. En 2016, l'Inde a ainsi reçu 62,7 milliards de dollars, qui contribuent notamment à réduire la pauvreté. Ces flux créent des liens durables entre espaces de départ et d'arrivée.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les migrations relient les territoires par les flux de personnes et de compétences, les réseaux humains et les transferts de fonds.

5. Transports et routes maritimes

Une carte présente les ports et les routes maritimes majeures et secondaires en Méditerranée et en Europe de l'Ouest, ainsi que des passages stratégiques et des ports de transbordement. Un article décrit Tanger Med, sa situation au détroit de Gibraltar, ses installations portuaires et industrielles, les investissements et le développement de sa capacité de traitement des conteneurs.

Question 1. À partir des documents 1 et 2, décrivez l'organisation du transport et des routes maritimes en Méditerranée.

Le réseau s'organise autour d'une route maritime majeure reliant l'Atlantique au canal de Suez, puis à l'Asie. Le détroit de Gibraltar et le canal de Suez sont des passages stratégiques où les flux se concentrent. Des routes secondaires relient cet axe aux ports du littoral méditerranéen et aux grandes façades d'Europe occidentale. Des hubs de transbordement, notamment Tanger Med, Algesiras, Gioia Tauro, Malte et Port-Saïd, redistribuent les conteneurs entre les grandes lignes et les dessertes régionales. L'ensemble forme un réseau hiérarchisé de routes et de ports.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un axe majeur Atlantique-Suez-Asie, des routes secondaires et des hubs de transbordement organisent les flux méditerranéens.

Question 2. Identifiez les aménagements qui favorisent le développement du port de Tanger.

Le développement de Tanger Med s'appuie sur des aménagements portuaires et industriels complémentaires :

1. Un complexe de trois ports, doté de terminaux à conteneurs d'une capacité de 3 millions d'EVP par an, appelée à atteindre 9 millions avec Tanger Med 2.
2. Six zones industrielles et logistiques, dont des zones franches, une zone automobile, une usine Renault, ainsi que des espaces dédiés à la logistique et aux services.
3. Un vaste complexe portuaire et des zones d'activités, avec des terrains prévus pour leur extension.

Ces équipements associent transport, stockage et production industrielle.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Trois ports, des terminaux à conteneurs, six zones industrielles et logistiques, des zones franches et une usine automobile.

Question 3. À partir des documents 1 et 2, justifiez l'affirmation suivante : « Les aménagements du port de Tanger Med renforcent l'attractivité du Maroc ».

Situé au détroit de Gibraltar, au croisement des routes maritimes majeures et à proximité immédiate de l'Europe, Tanger Med rend le Maroc très accessible aux échanges internationaux. Ses infrastructures portuaires et ses zones d'activités attirent entreprises et capitaux.

- Le port dessert 174 ports dans 74 pays et la connectivité maritime du Maroc est passée du 83e au 16e rang mondial entre 2005 et 2017.
- Les zones d'activités accueillent 750 entreprises et contribuent à l'emploi et aux exportations.

Le port renforce ainsi l'intégration du Maroc aux flux mondiaux et son attractivité économique.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tanger Med attire entreprises et investissements et renforce la connexion du Maroc aux marchés internationaux.

Question 4. Expliquez que les grands ports et les grandes routes maritimes jouent un rôle majeur dans la mondialisation.

Les grandes routes maritimes relient les principaux pôles de production et de consommation et permettent la circulation de marchandises à l'échelle mondiale. Des passages stratégiques comme Gibraltar et Suez concentrent les flux. Les grands ports sont des nœuds de ces réseaux : ils accueillent les navires, assurent le transbordement des conteneurs et les redistribuent vers d'autres ports et les territoires intérieurs. Ils attirent aussi entreprises, investissements et emplois. Ports et routes maritimes rendent donc possibles les chaînes de production mondialisées et contribuent à l'intégration inégale des territoires aux échanges.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les ports et les routes maritimes structurent les échanges mondiaux et relient les territoires aux chaînes de production.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BAC STMG

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2019)

Bilan de l'épreuve : Épreuve d'Histoire-Géographie du baccalauréat technologique STMG, session 2019, code 19HGMGMLR1, d'une durée de 2 heures 30 et de coefficient 2. La première partie obligatoire vaut 10 points ; le candidat choisit un exercice parmi quatre en seconde partie, également notée sur 10 points. Les thèmes portent sur la politique, l'égalité femmes-hommes, les migrations et les transports maritimes.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un centre d'impulsion concentre des fonctions de décision et exerce une influence sur l'organisation des échanges et des territoires.
- Une firme transnationale possède ou contrôle des activités dans plusieurs pays et organise une partie de sa production à l'échelle internationale.
- Les migrations internationales relient les territoires par les déplacements de personnes, les études, le travail et les transferts de fonds.
- Les ports et les routes maritimes structurent les échanges mondiaux ; un port de transbordement redistribue les marchandises entre navires et réseaux.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour commenter un graphique, comparez dates et tours, puis appuyez vos constats sur les valeurs exactes.
- Distinguez les informations présentes dans les documents des connaissances mobilisées pour compléter une explication.
- Reliez chaque exemple à l'idée demandée et respectez les échelles géographiques indiquées dans la consigne.
- Sur le fond de carte, placez les noms dans les cadres prévus et vérifiez qu'ils correspondent aux territoires localisés.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment décrire l'évolution de l'abstention à partir du graphique ?

Relevez les taux des deux tours pour les dates concernées, puis comparez-les. Décrivez les hausses, les baisses et les valeurs remarquables en citant les pourcentages du graphique, sans généraliser à partir d'une seule élection.

Q : Comment montrer qu'un pays est à la fois un pays de départ et d'accueil de migrants ?

Présentez un exemple de personnes qui quittent le pays et un autre de personnes qui y arrivent. Pour la Chine, le document cite des étudiants chinois partis étudier à l'étranger et des étudiants étrangers venus étudier en Chine.

Q : Dois-je répondre à tous les exercices de la seconde partie ?

Non. La première partie est obligatoire et vaut 10 points. Dans la seconde partie, vous traitez au choix un seul des quatre exercices, qui vaut également 10 points. L'épreuve dure 2 heures 30 et a un coefficient de 2.

Q : Quels critères suivre pour réussir une réponse fondée sur les documents ?

Répondez à tous les éléments de la consigne, sélectionnez des informations pertinentes et appuyez vos affirmations sur des exemples ou données exacts. Le sujet ne fournit pas de grille détaillée de notation pour les réponses.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Histoire-géographie/2019/Bac STMG - Histoire-géographie - Session 2019 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac STMG : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.